

Succession meuble parent vivant chez moi

Par Steph/52, le 24/01/2024 à 22:09

Bonsoir,

mon père qui est décédé récemment vivait chez moi dans un studio indépendant aménagé exprès pour lui depuis son cancer. Puis je vider son studio car je suis chez moi ? Je pensais tout donner à emmaus à part 2/3 meubles que j avais acheté pour lui le mois dernier. Mon frère dont nous n avions plus de nouvelles veut tout vendre aux enchères. Comment cela ce passe t il ? Il y a pas de meuble de valeur. Et qu en est il de l'électroménager et meuble que j ai acheté ?

merci pour vois repinses

Par Visiteur, le 24/01/2024 à 23:20

Bonjour,

A part ses affaires personnelles facilement identifiables (vêtements ou documents) le reste situé dans vos locaux vous appartient :

"possession vaut titre".